

Madame
Sonia Cotting
Département de la formation et de la jeunesse
Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 29 octobre 2004
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2004\POL0471.DOC
JUG/fr

Technicien en carrosserie - Ordonnance sur la formation

Madame,

En réponse à votre consultation, nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur